

3.2.1.

PRENEZ PLACE.
ON FAIT LE BILAN.





TABLE DES MATIÈRES

3 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

CHIFFRES CLEFS

- 4 Fréquentation et jours d'ouverture
- 4 Personnel
- 5 Exploitation
- 5 Finances

ORGANISATION

- 6 Actionnariat
- 7 Conseil d'administration
- 9 Équipe opérationnelle

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 11 Fréquentation hiver
- 12 Fréquentation été
- 13 Evolution financière
- 14 Evolution des charges

PROJETS EN COURS

- 16 Rénovation réseau d'enneigement du bas
- 16 Centrale photovoltaïque
- 17 Suivi enquête de satisfaction
- 17 Plan Directeur du Domaine Skiable

COMMISSIONS

- 18 Actions
- 18 Ressources Humaines
- 19 Expérience Client
- 19 Restauration

RAPPORT FINANCIER

- 21 Pertes et profits
- 23 Bilan
- 24 Immobilisations
- 25 Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan
- 26 Annexes aux comptes

28 **ORGANE DE RÉVISION**

29 **CONVOCATION AG**

MOT DE LA PRÉSIDENTE

- ANNE-LAURE VAUDAN -

MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

L'exercice écoulé restera marqué par une fréquentation record, portée par une croissance soutenue en hiver. Cette performance confirme l'attractivité de notre domaine skiable et illustre le travail collectif accompli pour offrir une expérience de qualité à nos visiteurs.

Sur le plan financier, les investissements dans les installations pèsent encore sur nos résultats. Ils nous permettent néanmoins de disposer aujourd'hui d'un parc de remontées mécaniques modernes et d'un réseau d'enneigement performant, constituant des atouts essentiels pour la compétitivité et la pérennité de TVSA.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration s'appuie sur plusieurs commissions thématiques, qui ont pour rôle d'accompagner la réflexion stratégique et de soutenir la Direction dans ses actions. La Commission Expérience Client a poursuivi ses travaux, en associant l'ensemble des parties prenantes. Les résultats de l'étude menée auprès des visiteurs ont permis d'engager un processus d'amélioration continue, avec déjà plusieurs mesures concrètes mises en œuvre pour enrichir l'expérience vécue par nos clients. En parallèle, la révision du Masterplan, pilotée par la Commune, avance afin de définir les grandes orientations de développement de la destination, auxquelles TVSA contribue activement.

La Commission Restauration, récemment constituée, a entamé ses réflexions sur l'évolution du restaurant du Crêt. L'objectif est d'identifier des pistes d'amélioration afin de renforcer encore la qualité de l'accueil et du service proposés à notre clientèle.

La Commission Actions a relancé la dynamique de vente des actions. Cette démarche, essentielle pour renforcer nos moyens financiers, vise à soutenir les projets en cours et à préparer ceux de demain. Le potentiel de réalisation reste important, et la mobilisation de l'actionnariat constitue un axe de travail prioritaire.

En parallèle, une analyse financière approfondie est en cours afin de déterminer de manière réaliste ce que nous pouvons entreprendre à court et moyen terme. Elle permettra de fixer le niveau d'ambition que nous pouvons assumer et donnera une orientation claire aux initiatives de développement, qu'il s'agisse d'améliorer l'expérience client, de développer de nouvelles infrastructures ou de soutenir les investissements futurs.

La Commission Ressources Humaines est restée active tout au long de l'année. En collaboration étroite avec la Direction, elle accompagne le développement stratégique du facteur humain, véritable pilier de la réussite de notre entreprise. Car ce sont bien nos équipes qui font la différence au quotidien : je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à notre Directeur, Arthur Clivaz, ainsi qu'à l'ensemble de nos collaborateurs. Leur professionnalisme, leur engagement et leur sens de l'accueil sont les véritables piliers de notre réussite collective.

Je remercie également nos partenaires et nos actionnaires, dont le soutien fidèle est indispensable pour construire ensemble l'avenir de TVSA.

Anne-Laure Vaudan
Présidente

CHIFFRES CLEFS

-FRÉQUENTATION, PERSONNEL, EXPLOITATION ET FINANCES-



FRÉQUENTATION ET JOURS D'OUVERTURE

	ÉTÉ		HIVER	
	2024	2023	2024/2025	2023/2024
Premiers passages	39 821	42 881	141 095	125 157
Dont Magic Pass	27 564	22 898	94 757	82 786
Affluence journalière record	1 078	1 066	2 831	2 442
Jours d'ouverture	125	125	127	128



PERSONNEL

Employés engagés à l'année au 30.04.2025	17
Dont apprentis	2
Equivalents plein-temps au 30.04.2025	13,3
Employés sous contrat au 28.02.2025	75



EXPLOITATION

- INSTALLATIONS -

Débit théorique installé (pers./heure)	6'994
Télécabine	1'200
Télesiège	1'400

- ENNEIGEMENT -

Puits	97
Enneigeurs	72
Dont ventilateurs	23

- PISTES ET SÉCURITÉ -

Jours de minage	12
Avec hélicoptère	4
Explosifs utilisés (en kg)	185.5



FINANCES

	2024/2025	2023/2024
Chiffre d'affaires Total	6 775 079.31	7 185 121.26
Chiffre d'affaires Transport	4 237 130.98	4 102 939.40
Chiffre d'affaires Restauration	2 061 354.20	2 000 673.65
EBITDA	1 272 804.98	1 300 151.41
Bénéfice net	- 221 429.68	2 244.39

	2024/2025	2023/2024
Total du Bilan	29 747 861	30 589 579
Capitaux propres	11 066 750	11 266 481

ORGANISATION

- ACTIONNARIAT & ORGANIGRAMME -



ACTIONNARIAT

LE CAPITAL-ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ SE MONTE À CHF 11'843'720.- DIVISÉ EN :



14'828 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES
de CHF 700.- entièrement libérées



10'458 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES
de CHF 140.- entièrement libérées

LA COMMUNE DE CHALAIS EST L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL DE LA SOCIÉTÉ AVEC :



7'285 ACTIONS
NOMINATIVES ORDINAIRES



6'271 ACTIONS
NOMINATIVES PRIVILÉGIÉES



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNE-LAURE VAUDAN

Présidente (2023-2027)



MARTINE PERRUCHOUD HOFSTAEDTER

Vice-présidente (2017-2025)



**ARNALDO
CORVASCE**

Membre (2011-2027)



**GEORGES
PERRUCHOUD**

Membre (2018-2025)



**NICOLAS
PRALONG**

Membre (2023-2027)



**LAURENT
CHRISTEN**

Membre (2023-2027)



**JEAN-CLAUDE
FISCHER**

Membre (2023-2027)

COMMISSION ACTIONS



Nicolas Pralong, Président
Arnaldo Corvasce
Jean-Claude Fischer

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES



Jean-Claude Fischer, Président
Arnaldo Corvasce

COMMISSION EXPÉRIENCE CLIENT



Anne-Laure Vaudan, Présidente
Martine Perruchoud Hofstaedter
Laurent Christen
Georges Perruchoud

COMMISSION RESTAURATION



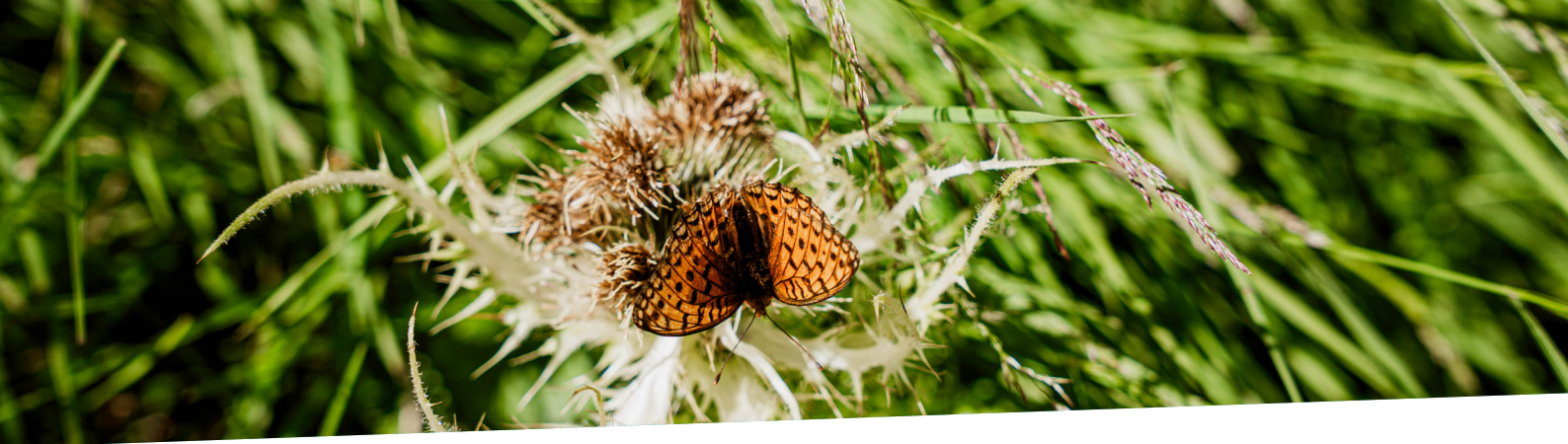
Georges Perruchoud, Président
Jean-Claude Fischer

ORGANE DE RÉVISION



FIVa AUDIT SA





ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

La gestion administrative, financière et commerciale de la société est déléguée au personnel de Vercorin Tourisme SA dans le cadre de l'organisation de la Destination.

DIRECTION



**ARTHUR
CLIVAZ**

RESTAURATION



**JÉRÔME
PRODUIT**

Restaurant Crêt-du-Midi
(jusqu'au 30.04.2025)



**ROMAIN
POINTREAU**

Restaurant l'Étable



**SANDRA
RYSER**

Buvette du Lavioz
(jusqu'au 30.04.2025)

TECHNIQUE



**ARNAUD
TILQUIN**



**SÉBASTIEN
STAHLI**

Remontées
mécaniques



**DAMIEN
TORRENT**

Pistes et sécurité



**STÈVE
BALLESTRAZ**

Damage



**ANTOINE
ANTILLE**

Enneigement
technique



**MATHIEU
SICAULT**

Sécurité au travail



**JOACHIM
BRIGUET**

Atelier mécanique

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- DOMAINE SKIABLE, RESTAURATION & ACTIVITÉS ANNEXES -



CONTEXTE GÉNÉRAL

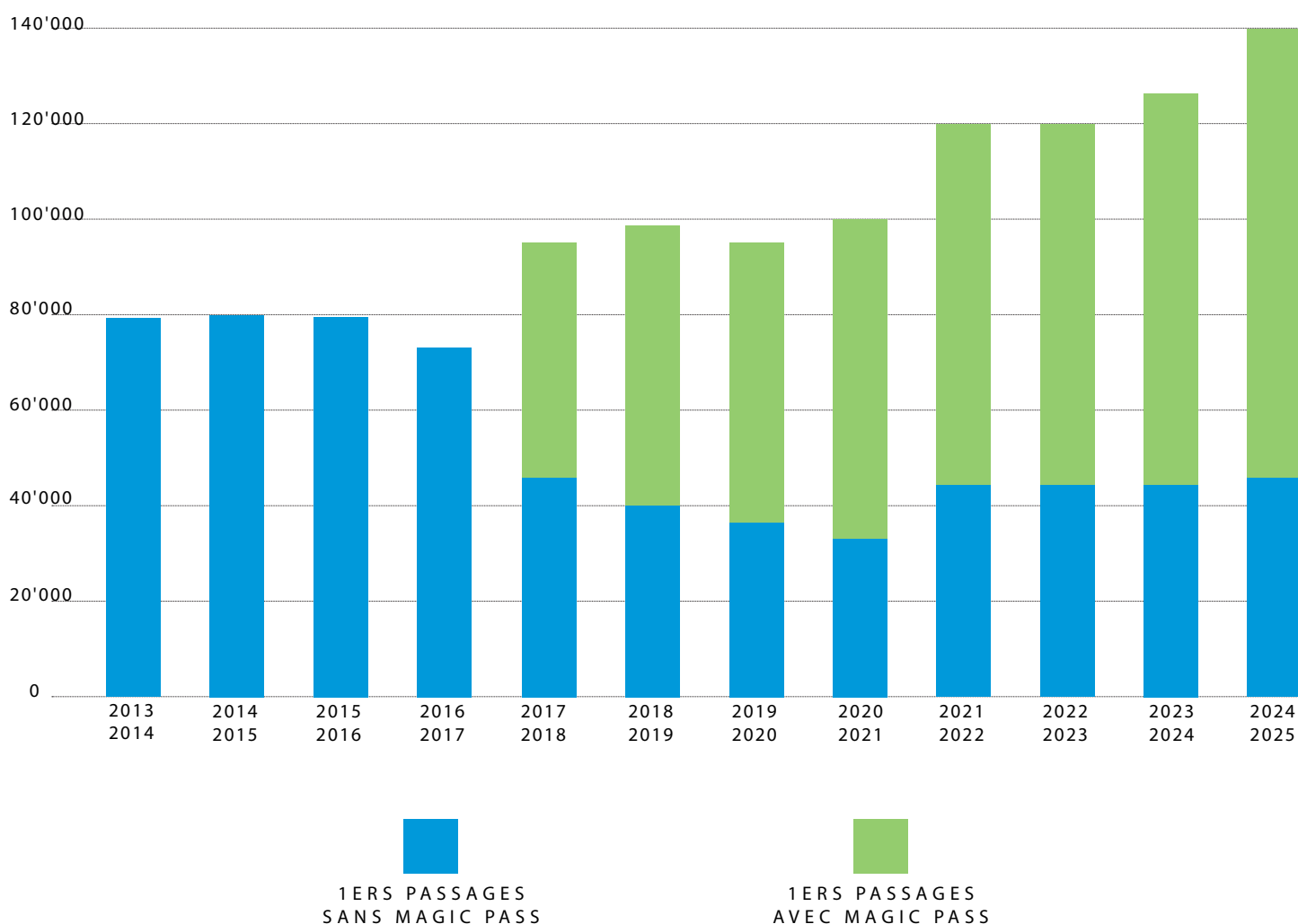
L'exercice 2024/2025 a été marqué par des conditions d'exploitation toute en nuance. L'été a été relativement pluvieux, mais a connu des températures plus élevées que la normale, ce qui combine deux effets opposés en termes de tourisme estival à la montagne et qui se traduit par une baisse de fréquentation de nos installations. L'hiver 2024/2025 a par contre lui été quasiment

idéal avec des chutes de neige tôt dans la saison et un ensoleillement constant durant la période de Noël qui nous a permis d'optimiser la fréquentation de notre domaine. Par la suite, le bon étalement des vacances de février et un bon enneigement de fin de saison nous ont permis de faire fructifier les attentes ressortant du début de saison.





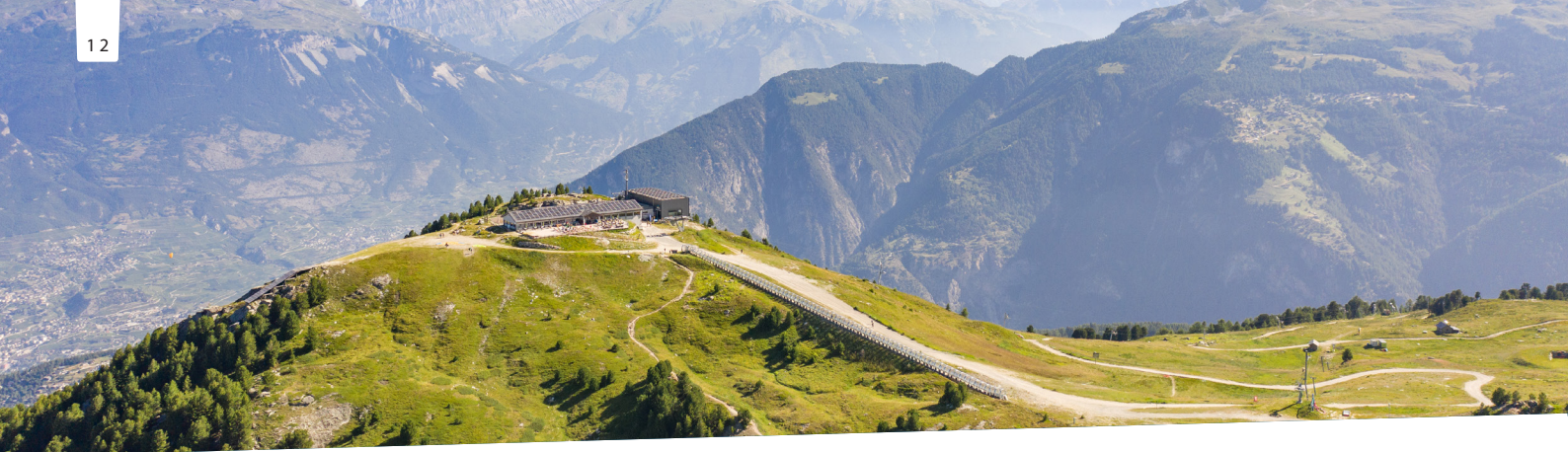
FRÉQUENTATION HIVER



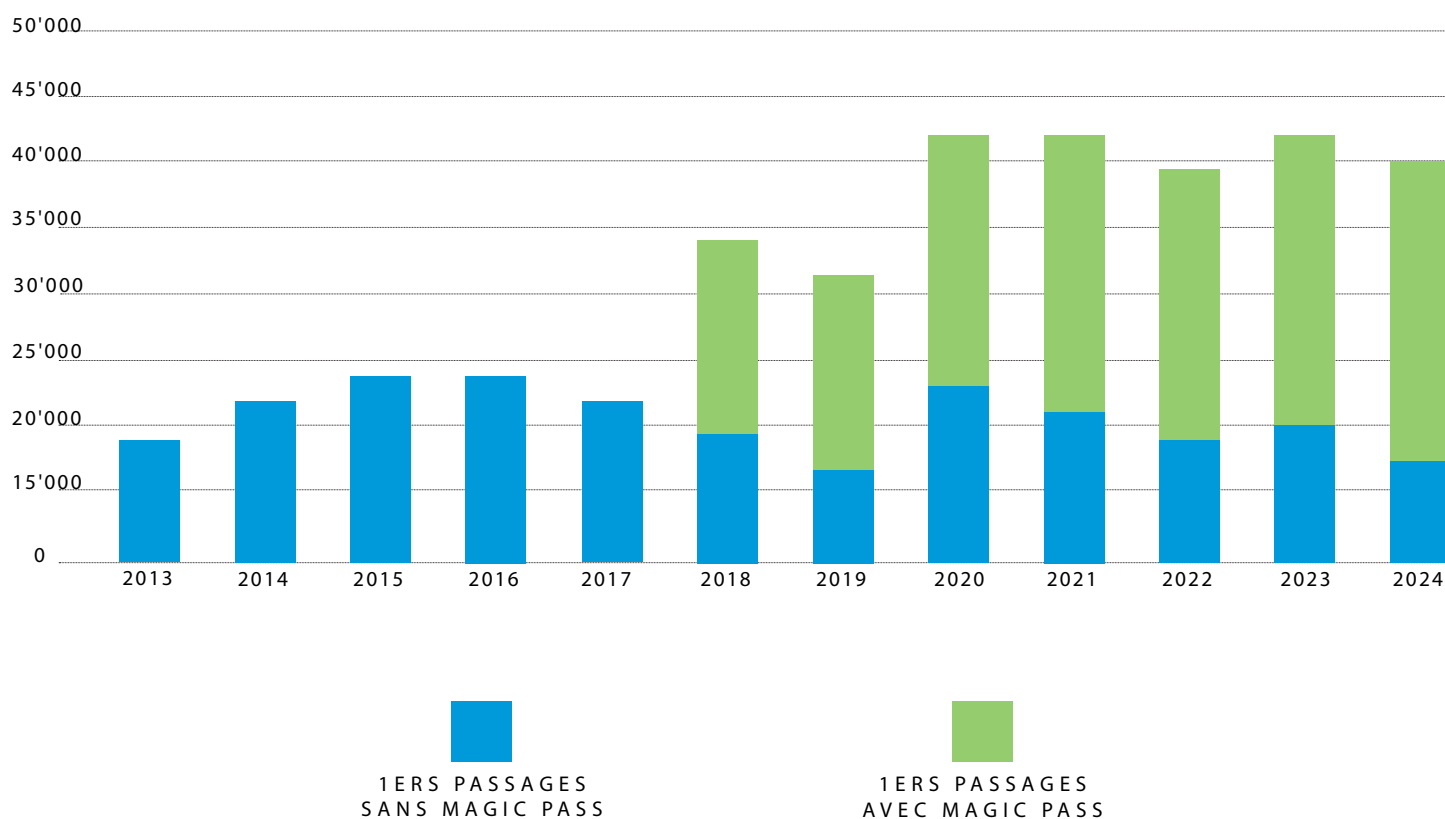
La tableau ci-dessus illustre l'évolution de la fréquentation de notre domaine skiable depuis l'exercice 2013/2014 et surtout l'impact de l'introduction du Magic Pass. Durant cette période on est passé d'un peu moins de 80'000 à un peu plus de 140'000 premiers passages en saison d'hiver. Ce graphique démontre aussi que malgré l'augmentation continue des passages Magic Pass,

le solde des journées skiées par des non-détenteurs de Magic Pass continue d'évoluer positivement.

A noter également que le total des journées skiées par des détenteurs de Magic Pass sur la saison 2024/2025 est supérieur aux journées skiées globales des saisons antérieures à 2017/2018.



FRÉQUENTATION ÉTÉ



La tableau ci-dessus illustre l'évolution de la fréquentation estivale de notre domaine. Le doublement de la fréquentation entre 2013 et 2020 a beaucoup à voir avec l'introduction du Magic Pass en été 2018.

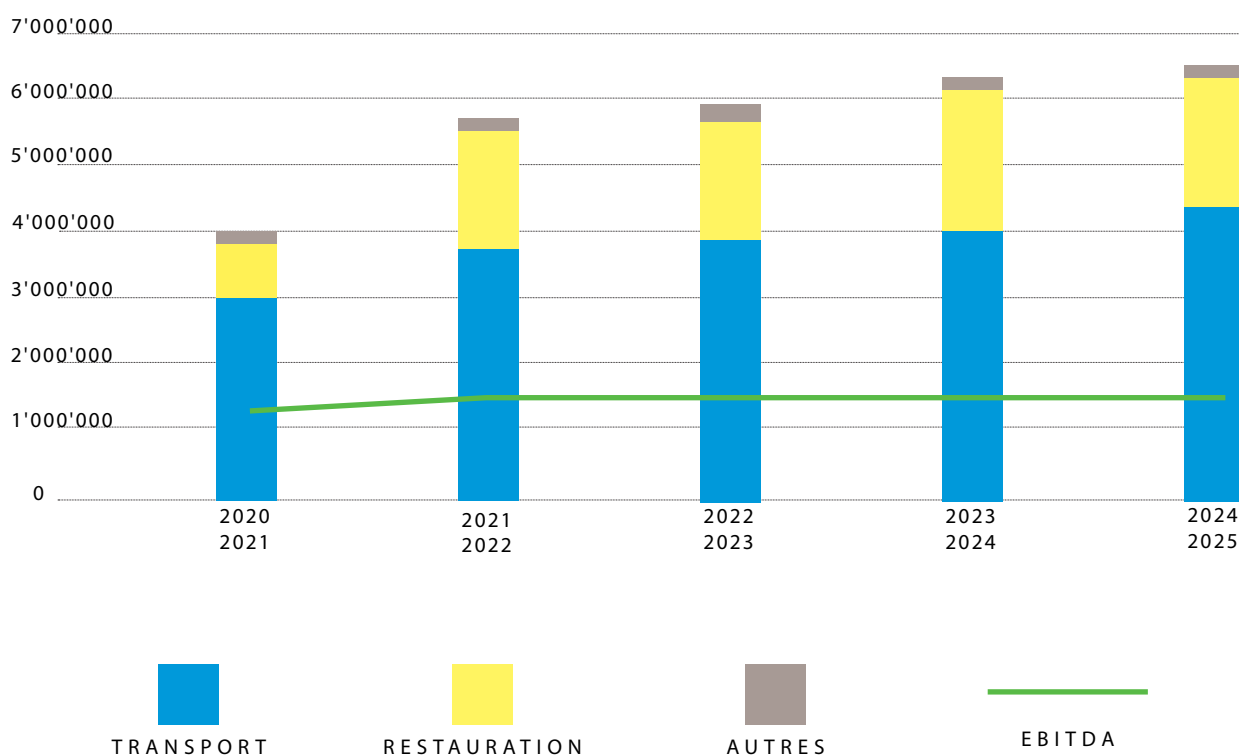
En 2024/2025, la part des premiers passages Été relativement au total des premiers passages enregistré était de 22%. La comparaison de l'évolution de la fréquentation avec l'hiver s'arrête à ce constat, car depuis quelques années, l'exploitation estivale a été étendue avec une ouverture de notre télécabine jusqu'à fin octobre qui rend toute autre comparaison très difficile.

Depuis l'été 2023/2024, 2 pistes de VTT (Flowtrail et Family Trail) ont été mises en service le long de la télécabine Vercorin – Crêt du Midi. Pour bien accueillir cette nouvelle clientèle, les cabines ont été progressivement équipées de porte-vélos.

Même s'il est difficile d'isoler la part de fréquentation inhérente à cette nouvelle activité, car ses adeptes disposent également de Magic Pass pour la plupart, son développement est tout à fait réjouissant.



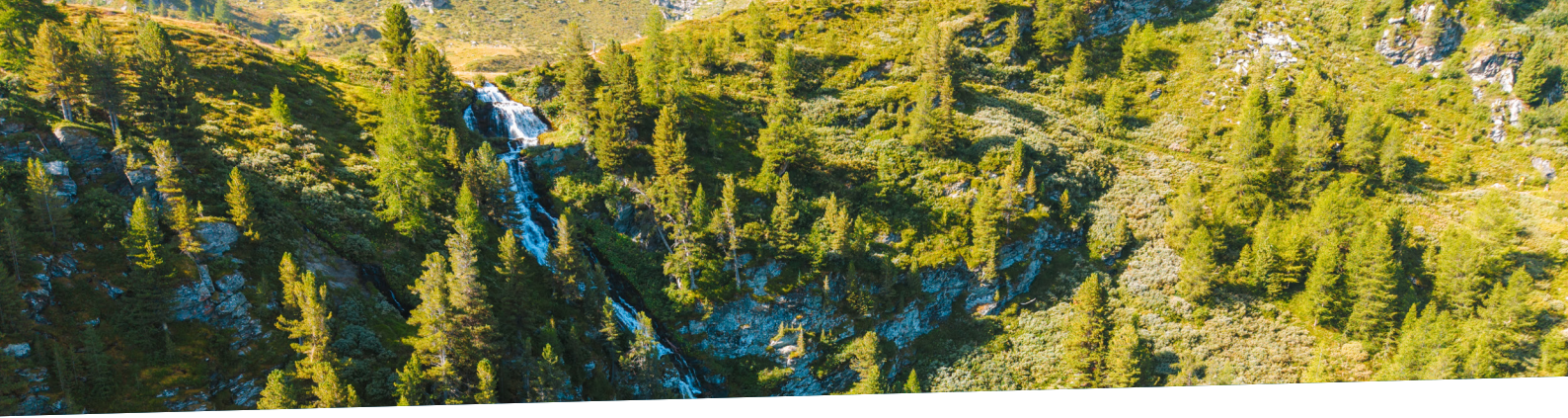
EVOLUTION FINANCIERE



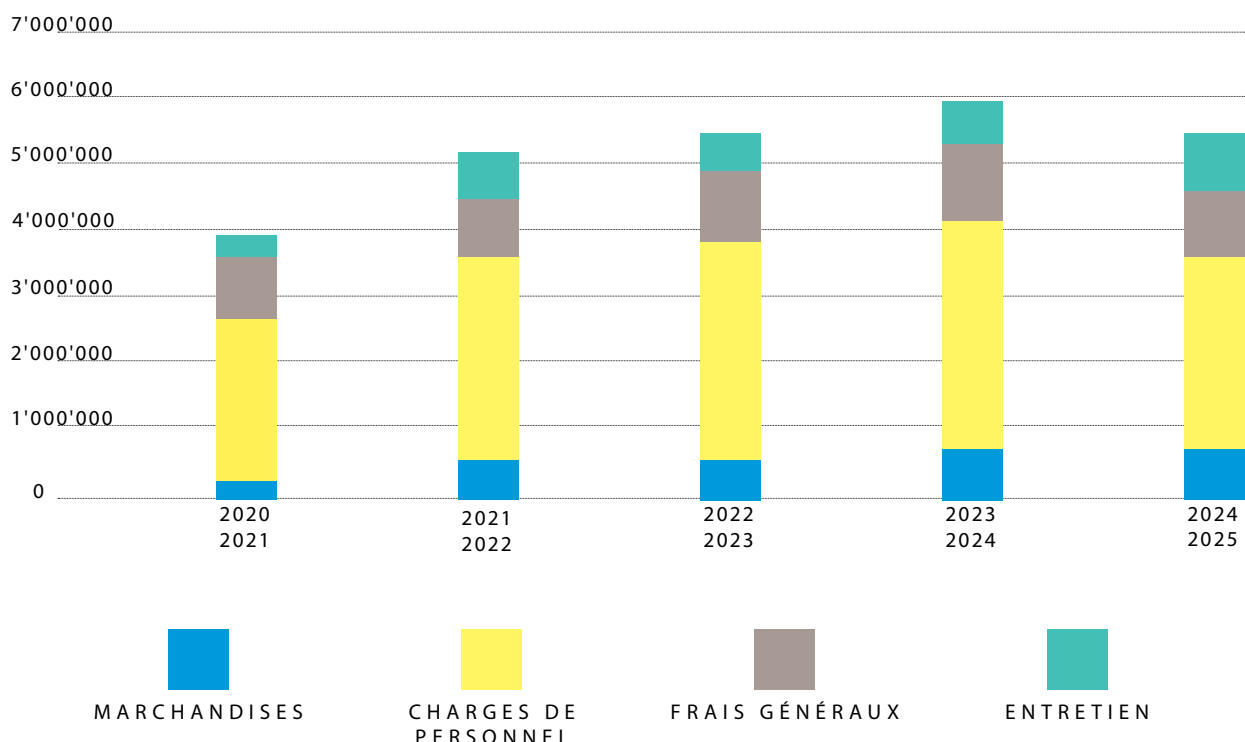
Le tableau ci-dessus illustre l'évolution sur 5 exercices des différentes composantes de notre chiffre d'affaires, ainsi que de l'EBITDA qui est l'indicateur essentiel de la rentabilité de la société. Comme on peut le constater, il est resté relativement stable en valeur absolue durant les années post-COVID malgré une évolution favorable du chiffre d'affaires, ce qui est essentiellement dû à l'évolution parallèle des charges d'exploitation, en particulier celles liées aux marchandises et à l'énergie. Au niveau du chiffre d'affaires Magic Pass, il faut signaler que l'hiver dernier, comme les conditions d'enneigement ont permis aux stations de basse

altitude d'ouvrir leur domaine sur des périodes plus longues que ces dernières années, le volume global de journées skiées a largement augmenté, ce qui a eu pour conséquence de faire baisser le prix moyen reçu de la coopérative. Cependant, contrairement à d'autres stations, Vercorin a tout de même réussi à faire croître le chiffre d'affaires provenant de cet abonnement grâce à une fréquentation importante. L'évolution du chiffre d'affaires de Restauration est également réjouissante, même si moins spectaculaire que celle de l'activité de Transport.





EVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION



Charges de personnel

Au 1er juillet 2024, le personnel affilié directement aux sociétés Vercorin Tourisme SA, ainsi que Téléphérique Chalais-Vercorin SA a été intégré directement dans ces sociétés. Cette modification, souhaitée pour des raisons fiscales et de gestion, a un impact direct sur les effectifs de notre société et sur les Charges du personnel.

Energie

Cet exercice est le premier exercice complet marqué par l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs d'électricité. Cela a pour conséquence une hausse de plus de CHF 100'000 de ce poste, alors que notre consommation d'électricité est stable aux alentours de 1,7 mio de kWh, ce qui pèse évidemment sur la rentabilité de l'exploitation.

Entretien

L'exploitation durant plus de 250 jours par année de la télécabine Vercorin – Crêt du Midi engendre l'accélération de l'usure de certaines pièces et en particulier de celles dont les changements sont requis après un nombre d'heures d'exploitation défini.

Par ailleurs, après 3 hivers d'exploitation, les premières opérations de maintenance sur le télésiège de Tracui ont débuté, ce qui explique l'augmentation des charges d'Entretien.

PROJETS EN COURS

-RÉNOVATION RÉSEAU D'ENNEIGEMENT DU BAS, LIAISON AVEC GRIMENTZ,
DÉVELOPPEMENT DURABLE & NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DU DOMAINE SKIABLE-



RÉNOVATION RÉSEAU D'ENNEIGEMENT DU BAS

L'évolution climatique et les impératifs financiers et de sécurité liés à notre activité rendaient nécessaires la modernisation de la partie gravitaire de notre réseau d'enneigement, à savoir celle entre le réservoir des Planards et Vercorin. Ce sont principalement les puits, les enneigeurs et le

réseau de communication qui ont dû être modifiés pour l'améliorer tant en termes de production que d'efficacité énergétique. Ces travaux ont été réalisés en fin d'été 2024 et ce nouveau réseau a pleinement rempli ses objectifs dès l'hiver 2024/2025.



CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À SIGEROU LAZ

Dans le but d'atténuer partiellement les effets de l'augmentation du coût de l'énergie, une installation photovoltaïque a été mise en place. Avec un taux d'auto-consommation supérieur à 85%, même si la production annuelle attendue reste modeste (env. 60'000 kWh),

cette installation permettra à notre société de respecter ses engagements énergétiques envers la Confédération et de continuer à percevoir les taxes RPC sur l'ensemble de sa consommation d'énergie.



SUIVI ENQUÊTE DE SATISFACTION

A l'issue de la dernière Assemblée Générale, la grande enquête de satisfaction réalisée auprès de la clientèle de notre Destination avait été présentée. Cette année a donc été mise à profit afin de combler les manques identifiés en particulier au niveau de la signalisation des chemins de randonnée et de la communication au travers de nos

différents canaux.

A l'écoute des préoccupations et souhaits de nos clients, l'ensemble de notre personnel s'est attelé aussi à améliorer l'accueil et l'expérience vécue sur le domaine skiable de Vercorin.



RENOUVELLEMENT DU PLAN DIRECTEUR DU DOMAINE SKIABLE

Complété lors du dernier exercice, le dossier complet est désormais à l'enquête publique avec comme objectif qu'il soit traité en

assemblée primaire par la Commune de Chalais en décembre, puis transmis au Canton pour homologation.

COMMISSIONS

- ACTIONS, RH, RESTAURATION & EXPÉRIENCE CLIENTS -



ACTIONS

La commission Actions s'est réunie régulièrement. La vente d'actions a repris. Le potentiel reste élevé sur les actions encore disponibles. Pour l'atteindre, la prospection auprès de l'actionnariat s'est intensifiée, avec l'identification de contreparties attractives et en lien avec les projets de TVSA et de la Commune.

La participation aux événements a accru notre visibilité et créé de nouveaux liens. Cette démarche s'accroîtra encore dans les prochaines années, l'actionnariat étant la clé de voûte du développement de la société. Enfin, une veille sur d'autres destinations inspire les meilleures pratiques.



RESSOURCES HUMAINES

La commission Ressources Humaines a pour mission de contribuer à l'amélioration continue de l'environnement de travail de nos collaborateurs. À la suite des entretiens réalisés avec les équipes, la Direction a mis en place plusieurs mesures d'amélioration, présentées au Conseil d'Administration.

Les décisions concernent principalement la prévention et gestion des conflits ainsi que l'amélioration de la communication interne. Ces actions visent à renforcer la qualité du dialogue interne et à soutenir un climat de travail constructif et collaboratif.



EXPÉRIENCE CLIENT

La commission Expérience Client a poursuivi une démarche participative visant à mieux comprendre les attentes de nos visiteurs et partenaires. Un sondage a été mené auprès des clients, complété par des groupes de discussion avec des visiteurs et les acteurs locaux de la Destination. Ces échanges ont permis d'identifier des pistes d'amélioration concrètes

et réalistes pour TVSA, dans un cadre budgétaire maîtrisé. Par ailleurs, la connaissance client ainsi acquise constitue une base précieuse, intégrée dans la révision du Masterplan pilotée par la Commune, document qui fixera les grandes orientations de développement de la destination et guidera la stratégie future de TVSA.



RESTAURATION

Les récentes enquêtes de satisfaction client, complétées par nos observations de terrain, ont mis en évidence certains défis dans l'expérience de restauration, liées autant aux flux qu'à la qualité perçue du service. Avec une fréquentation désormais trois fois supérieure à celle prévue lors de l'ouverture du Crêt du Midi, les infrastructures et l'organisation, tant en cuisine que dans le self service, sont mises à rude épreuve et connaissent ponctuellement des goulets d'étranglement, notamment lors des journées de

forte affluence.

Face à ce constat, des mesures limitées et quelques tests pilotes seront menés dès cet hiver afin d'évaluer des solutions concrètes. Les effets attendus à court terme resteront modestes, mais ils permettront de préparer des évolutions plus significatives à moyen terme. Quant aux solutions de long terme, elles nécessiteront des investissements plus conséquents et devront être intégrées au futur plan stratégique d'investissements.

RAPPORT FINANCIER

- COMMENTAIRES, PERTES ET PROFITS, BILAN, IMMOBILISATIONS, ANNEXES AUX COMPTES -

COMMENTAIRES

- PERTES ET PROFITS -

L'évolution globale du chiffre d'affaires Transport et Restauration est réjouissante et est portée par le développement de la fréquentation du domaine tant en hiver qu'en été. En 2024/2025, la part du chiffre d'affaires Transport Eté relativement au total du chiffre d'affaires Transport était de 13%, ce qu'il faut relativiser sachant qu'en été seule une installation est exploitée.

Au 1er juillet 2024, le personnel des sociétés Vercorin Tourisme SA, ainsi que Téléphérique Chalais-Vercorin SA a été intégré directement dans ces sociétés. Cette modification, souhaitée pour des raisons fiscales et de gestion, a un impact sur les effectifs de notre société et sur les volumes des postes

Prestations aux partenaires et Charges du personnel.

L'exercice 2024/2025 est le premier à enregistré sur 12 mois les tarifs électricité renégociés en 2023. Ainsi, le poste Frais Généraux comprend un montant de CHF 596'914.89 liés aux seuls Frais d'Energie dont CHF 463'274.00 pour les frais d'électricité. Pour comparaison en 2022/2023, le poste Electricité ascendait à CHF 268'889.

La perte de l'exercice est due à l'amortissement extraordinaire de CHF 240'929,24 réalisé sur une dameuse accidentée qui a été remplacée dans le courant de la saison et qu'il a donc fallu sortir du Bilan.



PERTES ET PROFITS

- 2024 - 2025 -

COMPTE DE RÉSULTAT	Comptes 2024-2025	Comptes 2023-2024
Recettes d'exploitation		
Transport	4 237 130.98	4 102 939.40
Restauration	2 061 354.20	2 000 673.65
Locations	105 263.22	107 894.89
Activités annexes	85 113.19	78 152.46
Prestations aux clients	32 449.92	25 312.60
Prestations aux partenaires	269 246.42	871 199.27
Autres recettes	101 258.00	95 313.24
Frais directs de vente	-116 736.62	-96 364.25
Total recettes d'exploitation	6 775 079.31	7 185 121.26
Charges d'exploitation		
Marchandises	793 507.74	792 773.38
Personnel	2 852 125.98	3 416 783.44
Frais Généraux	1 113 512.45	1 047 170.05
Entretien	751 128.16	628 242.98
Total charges d'exploitation	5 510 274.33	5 884 969.85
EBITDA	1 264 804.98	1 300 151.41
Résultats financiers	310 687.34	318 467.74
Résultats extraordinaires	26 873.65	10 465.92
Impôts	74 850.95	109 633.05
Cash Flow	852 393.04	861 584.70
Amortissements	832 893.48	859 340.31
Amortissement extraordinaire	240 929.24	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN CHF	-221 429.68	2 244.39

COMMENTAIRES

- B I L A N -

La plupart des Actif immobilisés de l'entreprise sont encore relativement récents ; ils n'ont parcouru qu'un quart de leur durée de vie prévue. Leur valeur comptable représente encore 63 % de leur prix d'achat initial, ce qui reflète fidèlement l'état réel du patrimoine de la société.

Corollaire de la situation des actifs, l'endettement global de la société reste important même si les derniers

exercices nous ont permis de suivre les plans d'amortissements des dettes fixés par nos partenaires financiers.

Le ratio fonds propres sur total du bilan est de 37%, ce qui est légèrement inférieur aux standards de la branche, mais s'explique par les investissements importants réalisés ces dernières années et l'endettement qui en a découlé.



BILAN

- A U 30.04.2025 -

ACTIF	30.04.2025	30.04.2024
Trésorerie	112 089.10	53 747.58
Titres et garanties	325.00	325.00
Créances résultant de la vente de biens, prestations de service	168 664.30	411 569.10
Autres créances à court terme	3 630.00	58 631.28
Stocks Marchandises	488 069.76	413 876.78
Actifs de régularisation	195 067.21	230 169.40
Actifs circulants	967 845.37	1 168 319.14
Participations	162 800.00	162 800.00
Immobilisations corporelles	28 574 009.23	28 222 891.11
Immobilisations incorporelles	43 206.24	35 568.50
Actifs immobilisés	28 780 015.47	29 421 259.61
TOTAL ACTIF EN CHF	29 747 860.84	30 589 578.75

PASSIF	30.04.2025	30.04.2024
Dettes résultant de la vente de biens, prestations de services	756 065.09	732 449.24
Autres dettes à court terme	375 837.63	440 970.13
Passifs de régularisation	115 180.64	148 374.32
Capitaux étrangers à court terme	1 247 083.36	1 321 794.09
Dettes à long terme portant intérêt	13 014 027.04	13 581 303.46
Autres dettes à long terme	4 420 000.00	4 420 000.00
Capitaux étrangers à long terme	17 434 027.04	18 001 303.46
Capitaux étrangers	18 681 110.40	19 323 097.55
Capital actions	11 843 720.00	11 843 720.00
Propres actions	-576 800.00	-598 500.00
Réserve légale	270.00	150.00
Résultat reporté	20 990.12	18 866.81
Résultat de l'exercice	-221 429.68	2 244.39
Capitaux propres	11 066 750.44	11 266 481.20
TOTAL PASSIF EN CHF	29 747 860.84	30 589 578.75

COMPTE DES IMMOBILISATIONS

- INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS AU 30.04.2025 -

IMMOBILISATIONS	État au 01.05.2024	Acquisitions 2024-2025	Annulations 2024-2025	État au 30.04.2025
Télécabine et télésiège	24 775 867.00	72 901.00	0.00	24 848 768.00
Téléskis	3 486 380.00	8 701.00	0.00	3 495 081.00
Restaurants et cabanes	5 110 345.00	4 132.00	0.00	5 114 477.00
Véhicules	283 005.00	18 025.00	0.00	301 031.00
Dameuses	2 029 628.00	75 000.00	0.00	2 104 628.00
Machines Atelier	65 501.00	0.00	0.00	65 501.00
Equipements professionnels	57 931.00	0.00	0.00	57 931.00
Mobilier & Installations	296 763.00	245.00	0.00	297 008.00
Téléphonie & Informatique	230 382.00	6 963.00	0.00	237 345.00
Terrains	928 618.00	0.00	0.00	928 618.00
Pistes et chemins	6 966 309.00	238 973.00	0.00	7 205 282.00
Forêt Aventures	174 995.00	0.00	0.00	174 955.00
Valeurs immatérielles	239 034.00	7 638.00	0.00	246 672.00
TOTAL EN CHF	44 644 758.00	432 579.00	0.00	45 077 337.00

AMORTISSEMENTS	État au 01.05.2024	Amortissements 2024-2025	Annulations 2024-2025	État au 30.04.2025	Valeur comptable
Télécabine et télésiège	5 324 746.00	430 959.00	0.00	5 755 705.00	19 093 063.00
Téléskis	1 813 690.00	26 240.00	0.00	1 839 930.00	1 655 151.00
Restaurants et cabanes	2 788 809.00	108 429.00	0.00	2 897 238.00	2 217 239.00
Véhicules	211 455.00	14 890.00	0.00	226 345.00	74 685.00
Dameuses	1 161 072.00	361 555.00	0.00	1 522 627.00	582 001.00
Machines Atelier	60 800.00	0.00	0.00	60 800.00	4 701.00
Equipements professionnels	28 484.00	7 586.00	0.00	36 070.00	21 860.00
Mobilier & Installations	235 779.00	23 514.00	0.00	259 294.00	37 714.00
Téléphonie & Informatique	89 386.00	29 668.00	0.00	119 054.00	118 291.00
Terrains	45 614.00	0.00	0.00	45 614.00	883 004.00
Pistes et chemins	3 408 478.00	62 230.00	0.00	3 470 708.00	3 734 574.00
Forêt Aventures	14 520.00	8 750.00	0.00	23 270.00	151 726.00
Valeurs immatérielles	203 465.00	0.00	0.00	203 465.00	43 206.00
TOTAL EN CHF	15 386 299.00	1 073 823.00	0.00	16 460 121.00	28 617 215.00

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

30.04.2025

30.04.2024

Résultat reporté	20 990.12	18 866.81
Résultat de l'exercice	-221 429.68	2 243.31
Résultat à la disposition de l'assemblée générale	-200 439.56	21 110.12
Proposition du conseil d'administration		
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	0.00	120.00
Dividende	0.00	0.00
REPORT À COMPTE NOUVEAU EN CHF	-200 439.56	20 990.12



ANNEXES AUX COMPTES

Société de la Télécabine de Vercorin SA, Case postale 17, 3967 Vercorin
Siège social : Chalais

1. PRINCIPES (art. 959c al. 1 ch. 1 co)

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du nouveau droit comptable suisse. Les chiffres de l'exercice précédent, qui figurent à titre comparatif, ont été retraités en fonction de la présentation adoptée en 2024/2025.

2. INFORMATIONS CONCERNANT CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT (art. 959c al. 1 ch. 2 co)

2.1 PARTICIPATIONS	30.04.2025	30.04.2024
STA SA	1 000.00	1 000.00
Téléphérique CBV	3 000.00	3 000.00
Magic Mountains Cooperation (Magic Pass)	5 000.00	5 000.00
Funiculaire St-Luc/Chandolin SA	10 000.00	10 000.00
Rem. Mécaniques Grimentz/Zinal SA	13 800.00	13 800.00
Vercorin Tourisme SA	20 000.00	20 000.00
Chalet Bellecrête SA (44% du capital de la SA)	110 000.00	110 000.00
TOTAL EN CHF	162 800.00	162 800.00

2.2 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT	30.04.2025	30.04.2024
Emprunt hypothécaire - BCVs	250 000.00	275 000.00
Emprunt hypothécaire (Restaurant) – BCVs	640 000.00	688 000.00
Emprunt hypothécaire – Raiffeisen	365 000.00	375 000.00
Emprunt hypothécaire – BCVs	150 000.00	200 000.00
Emprunt hypothécaire (Enneigement) – BCVs	400 000.00	200 000.00
Prêt COVID	209 000.00	285 000.00
Prêt BCVs (Cautionnement Commune de Chalais)	3 440 000.00	3 520 000.00
Prêt BCVs (Cautionnement CCF et Commune Chalais)	700 000.00	750 000.00
Crédit NPR – TC10	2 070 000.00	2 280 000.00
Crédit LERM – TSD4	2 571 000.00	2 714 000.00
CRÉDIT CCF – TSD4	1 809 092.00	1 872 728.00
Leasing ZKB New Leitwolf	344 701.00	421 575.46
Leasing ZKB Installation Photovoltaïque	65 234.04	0.00
TOTAL EN CHF	13 014 027.04	13 581 303.46

2.3 AUTRES DETTES À LONG TERME

30.04.2025

30.04.2024

Prêt Téléphérique Chalais-Vercorin SA	300 000.00	300 000.00
Prêt relais Commune de Chalais (SUVA)	4 000 000.00	4 000 000.00
Prêt Commune de Chalais – Forêt Aventures	120 000.00	120 000.00
TOTAL EN CHF	4 420 000.00	4 420 000.00

2.4 CAPITAL-ACTIONS

Au 30 avril 2025, le capital-actions se compose de 14'828 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 700.- et de 10'458 actions préférentielles à droit de vote privilégié d'une valeur nominale de CHF 140.- pour un total de CHF 11'843'720.-.

Afin de clôturer la deuxième augmentation autorisée de CHF 1'498'000 décidée à l'AG du 31 août 2019, la société a souscrit 893 actions à CHF 700.-. A ce jour, 69 actions ont été vendues dont 31 actions au cours de l'exercice sous revue. La société prend les mesures nécessaires à se mettre en conformité avec la législation en vigueur et l'organe de révision pourra prochainement retirer sa remarque en lien avec l'acquisition d'actions propres en 2022.

2.5 RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE

Facture débiteurs années antérieures	- 61.61
Avoir sur frais administratifs Magic Pass 7	- 18 639.32
Ajustement écritures TVA	- 268.48
Ajustement clôture comptes courants internes	- 0.01
Ajustement versements cash télécabine	61.98
Taxes de séjour	490.00
Charges salaires envers VTSA	30 586.99
Charges de REDIP TVA	3 383.00
Ajustement impôt à la source 2023	10 240.30
Annulation retenue office des poursuites	350.00
Rovagro – Fontaine cassée	730.80
TOTAL EN CHF	26 873.65

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (ART. 959C AL. 1 CH. 4 CO)

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

Le nombre d'emplois équivalent plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

3.2 MONTANT RÉSIDUEL DES ENGAGEMENTS DE LEASING

Les montants des engagements de leasing se trouvent dans la note 2.2.

3.3 ACTIFS GAGÉS OU CÉDÉS POUR GARANTIR LES ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ

L'ensemble des immeubles, installations et terrains propriété de la Société.

3.4 DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les dettes envers les institutions de prévoyance ont été entièrement réglées à la date du bouclage.

3.5 PRÊT COVID-19

Afin de garantir les besoins en liquidités, la Société de la Télécabine de Vercorin SA a contracté un crédit COVID-19 cautionné pour un total de CHF 456'000.-. Ce prêt ne portait initialement pas intérêt, mais les conditions ont été adaptées au 31.03.2023 et il porte désormais intérêt à 1,5%. Ce prêt est amorti annuellement à hauteur de CHF 76'000.- et son solde au 30.04.2024 se monte à CHF 209'000.-.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividende, ni de tantième, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

ORGANE DE RÉVISION

- RAPPORT DE FIVA AUDIT SA -

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin SA

Chalals

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Société de la Télécabine de Vercorin SA pour l'exercice arrêté au 30 avril 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que des actions propres sont détenues à hauteur de CHF 576'800, malgré le manque de fonds propres librement disponible. Ceci constitue une violation de la loi au sens de l'art. 659 al. 1 CO.

Fiva Audit SA



SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Scribble.com

Robin Bruttin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



SEQ Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Scribble.com

Christelle Chevalley Emery
Réviseur agréée

Sion, le 22 septembre 2025

Annexes :

Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

CONVOCATION AG

- VENDREDI 10 OCTOBRE 2025, À 19H00, À LA SALLE POLYVALENTE DE VERCORIN -

Madame, Monsieur,

Conformément aux statuts de la société, les actionnaires de la Société de la Télécabine de Vercorin S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le

Vendredi 10 octobre 2025, à 19h00, à la salle polyvalente de Vercorin

Ordre du jour

- 1 Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
- 2 Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2024
- 3 Rapport de gestion de l'exercice 2024-2025
- 4 Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025
- 5 Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan
- 6 Rapport de l'organe de révision
- 7 Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
Propositions du conseil d'administration
 - Approuver les comptes, le rapport de gestion et la proposition relative à l'emploi du résultat au bilan tels que présentés
 - Donner décharge aux organes responsables
- 8 Nomination statutaire
 - Conseil d'administration
 - Organe de révision
- 9 Divers
Le contrôle des présences se déroule de 18h00 à 18h55, sur présentation des cartes d'admission.

Le bilan, le compte de pertes et profits et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires, dès ce jour auprès de l'administration de la société, c/o Vercorin Tourisme SA à Vercorin, durant les heures de bureau.

Le Conseil d'administration



SOCIÉTÉ DE LA TÉLÉCABINE DE VERCORIN S.A.

3967 Vercorin

027 455 58 55 / info@vercorin.ch

www.vercorin.ch

